



Conseil d'établissement

PROCÈS-VERBAL de la réunion tenue à la cafétéria nord
le 4 avril 2023 à 19 h

Présences : les personnes identifiées par un «✓» étaient présentes à la rencontre

A Jonathan Gauthier, parent	✓	Chantal Caissé, enseignante
✓ Mélanie Gingras, parent	✓	Émilie Dubé, enseignante
✓ Valérie Lupien, parent	✓	Hassen Fajraoui, enseignant
✓ Manoucheka Céleste, parent	✓	Sandra Prévost, enseignante
✓ Yannick LaRue, parent	✓	Anthony Dupuis, enseignant
✓ Martin Manningham, parent	✓	Marie-Lyne Fafard, enseignant
✓ Caroline Roy, parent	✓	Éric Barrette, directeur
✓ Gilles Tremblay, parent	✓	Lyne Brunelle, secrétaire
✓ Delali Esther Kudadze, étudiante	✓	Mélanie Goyer, soutien
A Marylou Thibault, étudiante		
✓ Benoit Cloutier, public	✓	Stéphanie Cyr, public
✓ Amélie Gagnon, public	✓	Julie Clément, public
✓ Laetitia Meda, public	✓	Kim Lalane, public

1. Ouverture de l'assemblée et vérification des présences

Ouverture de l'assemblée à 19 h 03. La présidente souhaite la bienvenue à tous.

2. Présences et vérification du quorum

Madame Lyne Brunelle prend les présences. Monsieur Jonathan Gauthier et madame Marylou Thifault sont absents. Le quorum est tout de même donc respecté.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ22-23-053 Il est proposé par madame Émilie Dubé et appuyé par madame Valérie Lupien d'adopter l'ordre du jour comme présenté.
Adopté à l'unanimité.

4. Adoption et suivi du compte rendu du 28 février 2023

CÉ22-23-054 Il est proposé par monsieur Martin Manningham et appuyé par monsieur Anthony Dupuis d'adopter le procès-verbal de la séance du 28 février comme déposé.
Adopté à l'unanimité.



5. Sujets pour approbation

5.1 Frais chargés aux parents – programme football

Monsieur Barrette présente les frais du programme football proposés pour l'année scolaire 2023-2024.

Il explique que cette année, une augmentation de 50 \$ par élève est nécessaire afin de couvrir le salaire des préparateurs physiques. Il passe en revue l'ensemble des frais et explique chacun d'eux. Ainsi, les frais pour le programme football passent de 1 495 \$ à 1 545 \$.

Les élèves inscrits dans des projets pédagogiques particuliers (football, PEI et art dramatique) ont reçu un crédit de 200 \$ cette année octroyé par le MEQ. Si cette mesure est reconduite l'an prochain, elle pourrait passer à 300 \$. Elle sera confirmée après la prise de présence officielle le 30 septembre. C'est pour cette raison que le crédit ne peut être appliqué dès maintenant.

La mesure 15028 dédiée aux activités parascolaires permet de bonifier le salaire des entraîneurs et permet à certains élèves de pratiquer le football.

CÉ-22-23-055

Il est proposé par madame Caroline Gagnon et appuyé par monsieur Hassen Fajraoui d'approuver les frais du programme football de la somme de 1 545 \$ pour l'année scolaire 2023-2024.

Adopté à l'unanimité.

5.2 Frais chargés aux parents – Programme PEI

Monsieur Barrette présente les frais du programme d'éducation international proposés pour l'année scolaire 2023-2024.

Il explique que les directions ont eu beaucoup de demandes de parents pour que les élèves aient plus d'activités et de voyages. Nous avons planifié les deux prochaines années. Cela fait suite à une demande du conseil d'établissement qu'il y ait une planification sur plusieurs années afin d'éviter que les parents aient des frais ajoutés au cours de l'année.

Les couts passeraient de 252 \$ à 390 \$ notamment à cause des frais uniques de 100 \$ couvrant le cout d'activités, de sorties ou de conférences, mais également en raison de l'augmentation des frais de la certification, du salaire de la conseillère pédagogique, mais également en raison de la diminution du nombre d'élèves.

En parallèle, il y aura des activités obligatoires :

Secondaire 1 :	Voyage Mauricie	520 \$
Secondaire 3 :	Voyage à Québec	300 \$
Secondaire 4 :	Camp Mariste	300 \$

Il est possible qu'une sortie obligatoire s'ajoute en secondaire 2 et 5.



CÉ-22-23-056 Il est proposé par madame Chantal Caissé et appuyé par madame Sandra Prévost d'approuver les frais du programme d'éducation international 2023-2024 au montant de 390 \$ de même que les activités obligatoires suivantes : voyage en Mauricie (sec. 1) au cout de 520 \$, voyage à Québec (secondaire 3) au cout de 300 \$ et le Camp Mariste (secondaire 4) au cout de 300 \$.

Adopté à l'unanimité.

5.3 Frais généraux chargés aux parents

Monsieur Barrette présente deux frais chargés aux parents pour 2023-2024 soit le carnet scolaire à 10,25 \$ et les frais de surveillance du diner à 75 \$.

Il explique que d'autres frais seront présentés au prochain conseil d'établissement, mais que les deux qui sont présentés ce soir doivent être approuvés maintenant puisqu'ils viennent influencer le budget de l'école.

CÉ-22-23-057 Madame Émilie Dubé propose d'approuver les frais généraux de surveillance de diner de 75 \$ et le carnet scolaire de 10,25 \$ pour l'année scolaire 2023-2024. Elle est appuyée par madame Valérie Lupien.

Adopté à l'unanimité.

5.4 Présentation des activités, sorties et voyages 2023-2024

Monsieur Barrette affirme que des activités et des voyages ont été proposés par les enseignants pour l'année 2023-2024 et d'autres viendront un peu plus tard.

L'objectif est que les voyages soient connus à l'avance et offerts par programme et niveau. Le tout sera présenté lors de la dernière séance du conseil d'établissement.

L'an prochain, en début d'année, il y aura une soirée dédiée à la présentation des voyages aux parents et élèves.



5.5 Activités, sorties et voyages 2022-2023

Monsieur Barrette présente les activités qui nécessitent une approbation du conseil d'établissement puisqu'elles engendrent soit une levée de cours ou des frais à charger aux parents.

Num.	Date	Nom de l'activité	Clientèle	Coût	Payé par	Détails
132,0	2023-05-14	Témoignage don d'organes	PEI 3	- \$	Gratuite	14 ou 15 mai / 1 période de classe / à l'école
134,0	2023-05-20	Canot-camping	PEI 3 et 4	198,00 \$	Parents	Du 20 au 22 mai - Parc du Mont-Tremblant
135,0	2023-03-29	Robotique Junior	Tous		Mesure 15028	Du 29 mars au 31 mai 2023
136,0	2023-05-18	Écho du Cirque du Soleil	PEI 3	89,11 \$	Mesure 15028	De 18 h 30 à 23 h
137,0	2023-06-15	Salon de quilles	SL	5,75 \$	Parents	9 h à 11 h / 7 accompagnateurs
138,0	mai ou juin	45 Nord - RPA	SL-CAPS	- \$	Gratuite	En mai ou juin / transport en voiture / prolongation de cours
139,0	2023-06-01	Activité de camping	Leader 1			Rémis au 7 juin en cas de pluie / levée de cours P3 et P4

Monsieur Barrette ajoute qu'il est possible qu'une levée de cours soit nécessaire le 11 avril afin d'accueillir le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, monsieur Pierre Fitzgibbon, qui remettrait une bourse de 250 \$ par groupe de 5^e secondaire pour leur persévérance. Cette activité est conditionnelle à l'acceptation de l'activité par le Conseil de participation des enseignants (CPE).

CÉ-22-23-058

Madame Manoucheka Céleste propose l'approbation des activités numéro 132 à 139 de même que l'activité avec monsieur Pierre Fitzgibbon. Sa proposition est appuyée par madame Mélanie Goyer

Adopté à l'unanimité.

5.6 Journée du 4 mai 2023 – Arrêt d'horaire

Le 4 mai prochain, c'est le 1^{er} jeudi de mai et, comme chaque année, il y aura une épreuve d'écriture de français en 5^e secondaire. Cette année, une pratique est prévue pour les élèves de secondaire 4 dans cette même matière.

Puisque lorsque les élèves sont en arrêt d'horaire et que l'examen peut se terminer au plus tard à 12 h 35, monsieur Barrette demande aux membres du conseil d'établissement s'ils sont en accord pour lever la 4^e période le 4 mai prochain pour les élèves de 4^e et de 5^e secondaire.

CÉ-22-23-059

Madame Émilie Dubé propose la levée des cours le 4 mai pour les élèves de 4^e et de 5^e secondaire. Sa proposition est appuyée par madame Chantal Caissé.

Adopté à l'unanimité.



5.7 Sondage auprès des élèves

Malgré l'annonce faite par monsieur Barrette lors de la dernière séance, le sondage auprès des élèves, parents et membres du personnel n'est pas encore prêt à être transmis. Il demande aux membres s'ils souhaitent approuver le sondage lors de la prochaine séance ou par courriel d'ici là.

Si l'option par courriel est choisie, les membres devront voter par oui ou non. Si les membres ont des commentaires, ils devront être dirigés vers monsieur Barrette.

5.8 Collecte de sang 2023-2024

Des enseignants du programme d'éducation internationale proposent d'organiser une collecte de sang l'an prochain. Cette activité permettrait d'offrir aux élèves de faire du bénévolat, de préparer un dépliant en sciences pour en faire la promotion.

Pour ce faire, la direction a besoin de l'accord du conseil d'établissement.

La présidente propose de trouver un ou une porte-parole qui aurait bénéficié d'un don de sang. Il pourrait être intéressant de sonder les élèves à ce sujet.

Monsieur Barrette trouve que c'est une bonne idée.

CÉ-22-23-060

Monsieur Anthony Dupuis propose d'approuver l'activité de collecte de sang qui aura lieu durant l'année scolaire 2023-2024. Sa proposition est appuyée par madame Mélanie Goyer.

Adopté à l'unanimité.

5.9 Collecte de fonds – Amnistie internationale

Dans le même ordre d'idée, l'activité *Courir pour changer le monde* est proposée. Les élèves du programme d'éducation internationale souhaitent courir et amasser des fonds qui seraient versés à Amnistie internationale. L'objectif est d'amasser 200 \$ d'ici le 31 mai.

CÉ-22-23-061

Madame Caroline Tremblay propose d'approuver l'activité de collecte de fonds *Courir pour changer le monde* et la remise des fonds à Amnistie internationale. Sa proposition est appuyée par monsieur Hassen Fajraoui.

Adopté à l'unanimité.



6. Sujets pour information

6.1 Clientèle 2023-2024

Monsieur Barrette a reçu le détail de la clientèle pour 2023-2024. Le transfert du programme Arts-études en art dramatique est confirmé. Les modifications apportées au bassin permettront de diminuer la pression sur notre école de même que sur les écoles des Trois-Saisons et Des Rives.

Notre clientèle passera de 2 285 en 2022-2023 à 1 915 en 2023-2024 (90 à 74 groupes).

Cette baisse de la clientèle laissera une plus petite marge de manœuvre budgétaire.

6.2 Cohabitation avec l'école l'Impact

Le directeur précise que dès la semaine prochaine des travaux de signalisation seront effectués sur le terrain de l'école et également du côté de l'école l'Impact. L'objectif est de s'assurer que le déplacement des voitures et des autobus se fasse de façon sécuritaire durant les heures d'école. En effet, les véhicules devront passer à l'arrière de l'école pour se rendre à l'école l'Impact. La barrière qui limitait la circulation à l'arrière le soir ne pourra probablement plus être fermée.

6.3 Construction – État des travaux

Monsieur Barrette fait une mise à jour des travaux de construction.

Ceux effectués dans le gymnase S-159 avancent bien. Il reste le bois sur le bas des murs à installer, le logo sur le tapis synthétique, les téléviseurs dans les estrades et le grillage. La cage d'escalier sera également repeinte.

L'accès au gymnase devrait être autorisé avant la fin du mois de mai.

6.4 Projet éducatif 2023-2027

Les travaux sur le projet éducatif se poursuivent. Une rencontre est prévue le 12 avril prochain. Il sera présenté pour approbation à la séance du conseil en juin.

6.5 Budget

Monsieur Barrette a rencontré l'analyste financière à la retraite, madame Doris Massé, pour établir le budget prévisionnel au 30 juin. Ce travail sera éventuellement fait par le gestionnaire administratif.

Le fonds 0 présente un déficit en raison des dépenses non prévues engendrées par le manque de plateaux sportifs. Les élèves ont dû être déplacés à l'extérieur de l'école pour y faire de l'activité physique. Le CSSDA va éponger ce déficit.



Le fonds 4, qui correspond à la surveillance du dîner, prévoit un léger surplus. Celui-ci sera retourné aux parents.

Le fonds 5, destiné à l'adaptation scolaire et au tutorat, est en surplus, ce qui permettra d'offrir des services d'ici la fin de l'année.

En résumé, l'école est en bonne santé financière.

6.6 Code de vie

Le comité qui travaille sur le code de vie doit ajuster celui-ci afin de faire des précisions notamment quant à la tenue vestimentaire.

Par exemple, l'interdiction de porter un pyjama, des pantoufles, d'utiliser des écouteurs Bluetooth fonctionnant sans appareils électroniques à proximité, de porter une montre qui filme l'environnement seront ajoutés au code de vie. Il sera révisé et présenté lors de la prochaine séance du conseil.

Monsieur Yannick LaRue demande s'il y aura une harmonisation du code de vie avec celui de l'école l'Impact. Monsieur Barrette répond que notre code de vie leur sera présenté avec une demande que le leur lui ressemble.

Il termine en mentionnant que l'école l'Impact accueillera finalement entre 310 et 320 élèves.

6.7 Mise à jour budgétaire

Monsieur Barrette explique qu'avec une baisse de 370 élèves de moins, le budget sera conséquemment plus petit.

Comme chaque année, la direction doit consulter tous les membres du personnel sur l'ensemble des services offerts aux élèves. Les résultats de cette consultation teinteront le budget.

Il ajoute qu'avec le départ du programme Arts-études en art dramatique, nous risquons de perdre un directeur adjoint.

Monsieur Barrette désire ajouter le sujet suivant :

Services alimentaires – Aramark

Une rencontre a eu lieu aujourd'hui avec les représentants d'Aramark et du CSSDA.

Certaines de leurs obligations ne sont pas respectées, comme l'affichage des menus et leur publication.

Le CSSDA souhaitait envoyer un sondage aux élèves. Monsieur Barrette a suggéré de cibler des élèves et leur offrir gratuitement les repas en échange de leur opinion. Les élèves ciblés sont ceux de notre école, de l'école des Trois-Saisons, de l'Odysée et d'écoles primaires. L'objectif est d'améliorer l'offre de service.



Avec l'entente d'exclusivité et la politique alimentaire, les élèves et le personnel n'ont pas le droit d'amener des aliments provenant de l'extérieur de l'école.

Les machines distributrices ne sont pas gérées par Aramark. L'école pourrait donc en acheter et vendre des aliments à profit.

7. Questions du public

Six membres du public sont présents.

Madame Kim Lalane demande de quelle manière sont choisies les activités proposées aux élèves. Monsieur Barrette explique les facteurs qui sont pris en compte lors de leurs choix.

Madame Amélie Gagnon est ravie de voir le nombre d'activités offertes cette année. Elle demande si la cohorte de finissants de l'an prochain aura la possibilité de faire un voyage. Monsieur Barrette répond que c'est la volonté de l'équipe-école, mais qu'il ne peut le garantir. Il a déjà reçu des propositions de voyages.

Monsieur Benoit Cloutier demande s'il y aura toujours des activités d'improvisation l'an prochain compte tenu du départ du programme Arts-études en art dramatique. Monsieur Barrette répond que oui.

Madame Julie Clément demande plus de précisions sur le sondage qui sera fait aux élèves. Monsieur Barrette explique que le conseil d'établissement a le devoir de sonder au moins une fois par année les élèves.

Le comité du projet éducatif a demandé au conseil d'établissement de se servir de cette obligation de sonder pour en apprendre davantage sur les impressions des élèves au sujet du bien-être.

8. Informations du personnel

Madame Sandra Prévost rappelle qu'il y aura une sortie culturelle à l'OSM au retour du congé de Pâques pour les élèves de 5^e secondaire au régulier et au programme d'éducation internationale.

9. Information du délégué au comité de parents

Monsieur Gauthier est absent.

10. Information de la présidence

La présidente remercie les membres du public de leur présence.



11. Information des élèves

Madame Esther Delali Kudadze explique qu'à la fête du printemps, les élèves ont apprécié la fûre d'érable. Le conseil des élèves travaille actuellement à organiser une semaine culturelle.

Monsieur Barrette mentionne que madame Marylou Thifault souhaitait discuter des mosaïques manquantes.

Il précise qu'un travail de réorganisation des mosaïques est nécessaire. Elles doivent se suivre de façon logique. La plus récente doit être à l'entrée et la plus ancienne plus loin. Ce travail n'a pu être fait en raison d'un manque de temps.

12. Information de l'APEP

Rien à ajouter.

13. Information de la direction

14. Rien à ajouter.

15. Divers

Monsieur Barrette explique que des vignettes ont été remises au membre du personnel. Avec l'arrivée de l'école l'Impact, la signalisation sera réorganisée pour une plus grande sécurité. Madame Kim Lalane souhaiterait promouvoir le transport actif et collectif.

Monsieur Barrette précise qu'il n'y a pas d'arrêts d'autobus devant l'école. Aussi, il n'y a pas de circuits qui passent aux heures de fin des classes. Pour ce faire, du travail collaboratif doit être fait avec la ville de Terrebonne.

Dans le prochain communiqué aux parents, un lien vers les coordonnées et circuits d'autobus sera ajouté afin de faciliter le retour à la maison des élèves participant à des activités parascolaires.

16. Date de la prochaine rencontre et levée de la réunion

La prochaine rencontre aura lieu le 9 mai 2023.

CÉ-22-23-062 Madame Chantal Caissé propose la levée de l'assemblée, appuyée par madame Valérie Lupien.

La séance est levée à 20 h 54.

Adopté à l'unanimité.

Mélanie Gingras
Présidente

Lyne Brunelle
Secrétaire